

Frasne

Journal d'information municipale de Frasne
No 62— Février 2016

infos



Le mot du maire : S'adapter...



S'adapter ...

2015, une année qui marquera l'ensemble de nos concitoyens, tant le périmètre des libertés publiques, la sécurité de tous et le bien vivre ensemble se sont vus interrogés.

Malgré la crise économique et morale, nous devons travailler pour dessiner un espace où la confiance en l'avenir, l'envie de faire soi les ferments de notre engagement.

Alors que la loi NOTRe a été promulguée le 7 août dernier après plusieurs lois de décentra-

lisation, les élus doivent désormais appréhender la nouvelle organisation des territoires au travers des collectivités et leurs compétences :

- La nouvelle Région Bourgogne Franche- Comté,
- Le Département, à qui l'on confie le bloc solidarités humaines et territoriales,
- La Communauté de Communes confortée en acteur majeur de l'aménagement du territoire,
- La Commune référent de proximité qui assure votre quotidien.

Avec cette nouvelle organisation nous devons faire face à un désengagement sans précédent de l'État et assumer d'avantage de compétences. Par exemple la compétence GEMAPI, (*gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*).

En parallèle, il nous est demandé un effort financier hors normes afin de redresser les comptes de la Nation.

Une nouvelle donne : faire d'avantage et mieux avec beaucoup moins de moyens.

Des maîtres mots : mutualiser, optimiser et pour autant continuer à

produire des projets, investir pour l'avenir. Un avenir différent à l'échelle communale.

Par une optimisation des moyens mis en œuvre lors des chantiers, nous devons aller vers un investissement structurant et durable. Nous nous inscrivons dans cette démarche. En effet, tout en finalisant le schéma d'assainissement collectif et le réseau d'eau nous retirons la voirie en adoptant le principe des liaisons douces. De même l'ensemble de nos projets sera conceptualisé et réalisé dans cette optique.

Si la radicalisation des contraintes financières s'impose il n'en demeure pas moins que l'exercice de l'action publique ne s'arrête pas là. La nécessité d'assurer l'avenir de Frasne au cœur de notre territoire en est rendue encore plus exaltante.

Bonne lecture

*Bien à vous
Philippe Alpy*

Une belle initiative

Après un accident de la route qui l'a laissé handicapé, Romain, 19 ans, se relance dans la vie active à Frasne. Quel tempérament !

Alors, pour allumer votre feu, Romain Claudet vous propose, des filets de bûchettes (allume feu en sapin).

Bravo Romain !

Philippe Alpy



Renseignements au
03.81.89.75.06

Sommaire

Urbanisme	5
Enfance-jeunesse	9
Don du sang	12
Les pompiers en action	16
Bilan CFD	18-19
Votre page détente	22
Sortir à Frasne	24

Se déplacer autrement : les liaisons douces

Depuis 1995, La commune de Frasne a mené plusieurs réflexions relatives à la problématique de l'aménagement de son centre bourg, à l'accès à la gare et à la valorisation des espaces naturels et sites remarquables de son territoire.

Conscients que la qualité de vie passe aussi par la mobilité, les élus ont souhaité mettre en place un schéma de liaisons douces encourageant les modes de déplacements alternatifs et favorisant l'utilisation des modes doux. Ce projet a pour objectifs de limiter les déplacements automobiles, faciliter et sécuriser l'accès aux services publics d'une part et aux sites naturels d'autre part.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2015 autour de la Gare, pôle multimodal, et au cœur du village où sont concentrés l'essentiel des services publics (la mairie, la communauté de communes qui abrite la médiathèque et le point d'infor-

mation touristique, le dispensaire, les écoles maternelle et primaire, le service périscolaire, la poste).

Dans la suite logique de ce premier chantier, la deuxième phase programmée pour 2016 vise à relier deux secteurs aménagés (secteur gare / secteur tourbières). 1700 mètres linéaires de liaisons douces seront réalisées de la rue de la Gare vers le sud du village, par la rue du Lhotaud, l'avenue des Sapins et la rue du Moulin pour rejoindre la route du Suchal, accès direct aux espaces naturels.

Les habitants de Frasne et les touristes de plus en plus nombreux chaque année (de 14.000 en 2013 à 18.000 en 2015) pourront ainsi facilement rallier le pôle des tourbières et la réserve naturelle régionale en toute sécurité puisque la largeur du corps de chaussée sera diminuée et la vitesse sera limitée avec plusieurs zones « 30 ». Le chemine-

ment dédié aux piétons et cyclistes sera élargi et également matérialisé au sol par du bitume rouge et une signalétique adaptée.

En lien avec le schéma de développement des circuits de randonnées élaboré par la communauté de communes, il sera proposé au départ de la gare, un aménagement pédagogique de découverte pour un public local et de passage.

En parallèle de ces travaux, dans un esprit de mutualisation des chantiers et d'optimisation des moyens, les élus ont travaillé et programmé des travaux de mise en sécurité des entrées de Frasne sur la route départementale D471, par une OPSA (opération partenariale de sécurité en agglomération). En effet, suite aux différents travaux d'enfouissement, la chaussée a été endommagée. Ainsi une partie de la Grande Rue sera donc reprise, corps de rue et trottoirs compris.

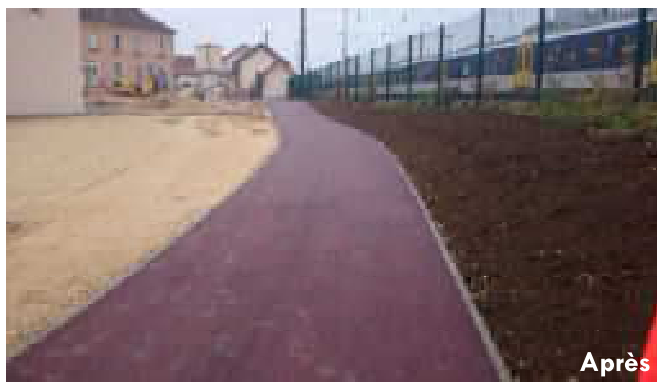
Christel Guyon



Accès aux écoles



Accès au collège



Mise en séparatif des réseaux

Comme vous avez pu le remarquer, des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées ont démarré en 2015 et s'achèveront en 2016.

L'actuel réseau unitaire sera intégralement converti en réseau d'eaux pluviales et les particuliers devront raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau.

Nous invitons les habitants concernés à se raccorder en même temps que les travaux évitant ainsi une « reprise » sur les trottoirs déjà enrobés.

La communauté de communes prendra en charge les contrôles de branchements.



Le calendrier sera communiqué prochainement par le biais des supports de communication habituels.

Jean-Pierre Vuitton

Travaux de réfection école maternelle



L'école maternelle de notre commune a été construite au début des années 80. Elle accueille cette année une cen-

taine d'enfants réparti en quatre classes. La charpente et la toiture présentant des signes d'usure et de fragilité des travaux ont été réalisés

au printemps 2015.

Nous engageons maintenant un programme complet de réhabilitation qui se déroulera sur deux ans, principalement en site non occupé, c'est-à-dire en période de vacances scolaires. Outre le changement des huisseries en aluminium qui sont déficientes en terme d'étanchéité thermique, l'isolation de ce bâtiment énergivore sera entièrement refaite. Des travaux de mise en conformité et en accessibilité sont également prévus. En parallèle de ces travaux et dans le cadre des travaux rue de la gare, un parvis a été aménagé.

Le stationnement a été également revu et modifié.

Jean-Pierre Vuitton

Réhabilitation du centre bourg

Dans le cadre de la réhabilitation de notre patrimoine immobilier, les élus travaillent à un projet d'aménagement d'un local commercial au rez-de-chaussée et un appar-

tement au 1^{er} étage du bâtiment 64 grande rue (ex restaurant la Grande Seigne).

Jean-Pierre Vuitton



Eclairage public : Rue de la gare

Au début du dernier été, l'éclairage public de la rue de la gare est parti en grandes vacances. Réapparu courant octobre, il a repris du service grâce au nouveau réseau souterrain construit dans le cadre du réaménagement de la rue. Cette nouvelle installation est composée sur la totalité de la rue de la gare de lampe à LED (traduction de l'anglais *Light-Emitting Diode* soit en français : diode électroluminescente) blanche, d'une puissance unitaire réglable de 11 à 94 watts (pour info, la grande rue est pourvue d'ampoules au mercure de 150 watts). Quant aux mâts techniques, l'un situé à proximité immédiate de la mairie et l'autre sur la place devant la gare, ils sont équipés de lampes SHP (Sodium Haute Pression) reconnaissables à leur couleur



orange de 75 watts.

Cette installation, bien qu'étudiée sur le papier grâce notamment aux études d'éclairage, va nécessiter quelques réglages complémentaires tant sur l'orientation des luminaires que sur le choix définitif de la couleur des foyers lumineux posés sur les mâts techniques.

Comme principal atout, ce matériel de dernière génération peut s'adapter « après coup » par simple adjonction en pied de mâts, de boîtiers permettant de programmer un abaissement de puissance quotidien à des heures qu'il conviendra de définir, pour espérer diminuer le coût de fonctionnement d'environ 30%.

La rue des Marronniers quant à elle, pourrait également être équipée de ce type de matériel afin d'obtenir une unité visuelle principalement au sortir de la gare. Le matériel existant serait bien évidemment remplacé dans un autre secteur, là où la qualité de l'éclairage actuel laisse à désirer.

Bruno Trouttet

Le point sur le PLU

En l'absence de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) toujours en étude, l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones nécessitait le passage de notre dossier de révision générale devant la « commission des sites » du Doubs. Après l'avis favorable de cette dernière, nous avons mandaté le cabinet « Sciences Environnement », via notre partenaire « Jura Habitat » pour étudier l'impact de notre projet sur l'environnement. Cette opération terminée, nous pouvions passer à la rédaction et à la mise en forme définitive de notre dossier comprenant : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le règlement, les plans de zonage, les plans de servitudes et réseaux divers, le dossier d'étude Loi Montagne et la demande de dérogation à l'article L142-4.

Le dossier étant complet et définitif, il revenait aux élus de prendre une délibération lors de la séance du conseil municipal du 3 février der-



nier, pour « arrêter » le PLU et valider le bilan de la concertation signifiant par-là, la fin des études et le début de la phase consultation.

Notre dossier sera donc transmis aux Personnes Publiques Associées (Préfecture, DDT, DREAL, chambre d'agriculture, chambre d'industries, chambre de commerces etc...) qui auront trois mois pour nous faire part de leurs observations et des modifications éventuelles à apporter. Ensuite, viendra le moment de l'enquête publique, où les observations de chacun seront recueillies en mairie

pendant un mois en présence du commissaire enquêteur, qui à son tour et à l'issue de cette enquête publique, disposera d'un mois pour rendre son rapport.

Enfin, et suite au rapport du commissaire enquêteur, l'ultime étape avant l'application de ce PLU sera l'approbation définitive du PLU par délibération du conseil municipal vraisemblablement à l'automne 2016.

Bruno Trouttet

Exploitation au Creux au Lard



Le projet fait suite à des études réalisées dans le cadre de la RNR qui ont montré l'importance de restaurer la tourbière active, dont le réseau d'alimentation en eau a été partiellement détourné vers le Creux au Lard. Un projet a donc été réalisé pour réalimenter le bassin versant naturel, en neutralisant certains fossés et en aménageant une palissade qui permettra de revenir au niveau topographique naturel du système. Les travaux rentrent dans le cadre du programme Life tourbières du Jura. Le financement est assuré par des crédits européens.

Le dossier a été présenté au groupe de travail du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 26 mai et validé en plénière le 18 juin. Il a été également présenté et validé au Conseil municipal de Frasné le 25 juin, puis transmis et approuvé au Conseil Régional le 25 juin.

Le chantier a nécessité au préalable la délimitation des emprises le long des fossés à combler et autour de l'emplacement de la palissade pour permettre le déplacement des engins depuis le Creux au Lard, la réalisation des ouvrages et les prélèvements de tourbe. Le SMMAH D n'ayant pas vocation à être maître d'ouvrage du bûcheronnage en forêt soumise, la commune a pris à sa charge ces travaux et en a confié la gestion à l'ONF, limitant ainsi le nombre d'intervenants. Les contrats de bûcheronnage étant pluriannuels, cela évitait aussi de repasser de nouveaux marchés et d'allonger les délais. Un cahier des charges des travaux forestiers (coupe, débardage, nettoyage de la zone d'intervention) a été réalisé rapidement, afin que nous puissions caler le projet avec notre bûcheron, tout en profitant des conditions exceptionnelles de ce début d'été. Une convention a été signée entre la com-

mune et le SMMAH D. Elle règle les relations entre les intervenants et définit les conditions techniques et financières du chantier : L'assistance technique de l'ONF, l'estimation de la perte d'exploitation de l'emprise devenue définitivement improductive, le surcoût d'exploitation liés à cette coupe et ainsi que les travaux de nettoyage réalisés pour le compte du SMMAH D sont compensés financièrement par le programme LIFE.

Ces travaux d'exploitation sont assez complexes à mener car réalisés sur une tourbière, inaccessible par des moyens conventionnels. Néanmoins l'exploitation s'est déroulée dans de bonnes conditions sous la direction de B. Bertin, notre agent forestier. Sont intervenues avec rapidité et professionnalisme les entreprises L. Matthieu pour l'abattage et le nettoyage le long des fossés, sous une chaleur inhabituelle, JP. Rinaldi pour le débardage et R. Roux (NBE) avec un chenillard expérimental pour sortir les bois de la zone la plus mouilleuse. Une première tranche s'est réalisée fin juin-début juillet. Finalement la tranche prévue en 2016 s'est faite fin août juste avant les pluies, ce qui a permis d'éviter une coûteuse exploitation par câble. Une étroite collaboration, quasi quotidienne, entre la commission Forêt, G. Magnon pour le SMMAH D et l'ONF a facilité la conduite de ce chantier. Merci à tous pour cette collaboration.

G. Perrin

Travaux de réaménagement du ponton de la tourbière active

Ce ponton, accessible depuis la route du SUCHAL, commençait à se dégrader. Il était devenu dangereux par temps de pluie car très glissant dans sa partie finale. Dans le cadre des travaux concernant la réserve naturelle régionale de FRASNE, la CFD, qui a la compétence tourisme, a décidé de remplacer la deuxième partie du ponton et de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée du chantier au SMMAH D. Les travaux, attribués à l'entreprise "Dynamique Environnement"

pour un montant de 17 655 €, ont débuté le 1^{er} juin. La première semaine a été consacrée au démontage. La mauvaise surprise fut la découverte d'une soixantaine de traverses de chemin de fer enfouies dans la tourbe, qui constituait le soubassement du ponton. Leur extraction ne fut pas simple et finalement, ce sera la SNCF qui assurera le retraitement des traverses via sa filiale spécialisée. La construction du nouveau ponton a eu lieu la deuxième semaine.

Il est un peu plus court que le précédent mais le point de vue est identique. Chaque jeudi, une réunion de chantier organisée par G. MAGNON, à laquelle la commission Forêt participait, permettait de suivre l'évolution des travaux. L'impact du chantier fut infime sur la tourbière ; même les sciures furent recyclées pour protéger les abords du ponton, mis à nu par l'enlèvement des traverses. Nous incitons donc la population à aller voir ou revoir ce ponton.

Travaux de restauration hydrologique du Creux au Lard

L'objectif des travaux est de remouiller le marais de transition, affecté par le drainage et l'affaissement topographique. Une première tranche de travaux à l'automne 2015 a été réalisée par les travaux suivants :

- Neutraliser les 200 mètres du fossé amont dans le haut-marais forestier par colmatage total à la tourbe et 10 panneaux de bois ;
- Construction d'une palissade métallique de 90 m linéaire recouverte de tourbe ;
- Neutralisation des fossés aval de la digue, avec des panneaux de bois et de la tourbe.

Le financement est assuré par le programme européen « Life tourbières du Jura » à 100%, dont les co-financiers sont l'Union européenne, l'Agence de l'eau, la Région et les 2 départements.

Le coût total du chantier est de 100 827€ pour la première tranche 2015 et 111 297€ pour la seconde en 2016.

La société Jura Natura Service, attributaire des travaux hydrauliques, a commencé la préparation du chantier tout début septembre, alors que la deuxième partie du chantier de bûcheronnage se réalisait à côté. Les conditions étaient idéales, la tourbière étant par-



ticulièrement sèche. Il fallait enlever les branches d'épicéa qui ont servi au débordage mais étaient un danger pour les chenilles des pelleteuses et rogner les souches pour pouvoir poser les plaques en bois servant à la circulation des engins sur ce sol mouvant, très peu porteur.

Finalement, ce sera la palissade qui sera réalisée en premier en enfonçant parallèlement des palplanches métalliques jusqu'au "fond" argileux étanche de la tourbière, situé entre 2 et 3.25 m de profondeur.

Ensuite de grandes plaques en bois ont été enfoncées perpendiculairement au fossé amont pour ralentir l'écoulement de l'eau. Entre ces plaques, le fossé est rafraîchi pour améliorer l'étanchéité puis comblé avec de la tourbe, prélevée à proximité, en créant de petites gouilles qui se remplissent d'eau.

Il restait le bourrelet de protection de la palissade à réaliser. Le transport et la mise en place des 450 m³ de tourbe nécessaire prendront plus de temps que prévu. Le creusement de la grande gouille est compliqué par la présence de nombreuses souches d'épicéa. Le transport est rendu délicat à cause des

intenses précipitations qui ont provoqué le remplissage du Creux au Lard et l'enneigement du chantier. De plus toute la tourbe doit être transportée en anticipation car une fois le bourrelet mis en forme, il n'est plus possible de rejoindre la gouille de prélèvement. Cette tourbe sert à protéger l'ouvrage mais surtout à colmater les interstices entre les palplanches par les particules fines.

Une semaine sera encore nécessaire pour enlever et nettoyer les plaques de circulation en bois. Le chantier est terminé pour le 15 octobre, il a duré 1 mois et demi.

Les ouvrages ne sont pas stabilisés et la tourbe est encore fragilisée, la commune a donc fermé l'accès au site pour des raisons de sécurité et de préservation des ouvrages, merci de respecter les arrêtés. La deuxième tranche est prévue ce printemps, avec un nouveau sentier pour rejoindre le Creux au lard au terme des travaux.

Guy Perrin et Geneviève Magnon



Modification du sentier des Tourbières

Suite aux travaux d'exploitation aux alentours du Creux au Lard, le sentier menant à ce site depuis le parking des Tourbières avait été interdit temporairement au public. Depuis l'exploitation de la seconde tranche cet automne, et en prévision des travaux de

colmatage du fossé parallèle au chemin de randonnée, le tronçon entre la fin du chemin de Traverse et le Creux au lard est supprimé, l'accès interdit définitivement au public.

Une fois réalisés les travaux prévus au

printemps prochain, un nouveau tracé en forêt permettra de rejoindre le chemin du Creux au Lard et d'effectuer ainsi la grande boucle en toute quiétude.

G. Perrin

« Au Bon Plaisir »



Monika Bralska et Nicolas Lamaze viennent de s'installer pour notre plus grand plaisir en tant que boucher – charcutier – traiteur dans notre village.

Suite au départ de l'ancien boucher et ayant appris que le local était à louer, ils ont sauté sur l'occasion : un retour aux sources pour Nicolas dont les parents étaient commerçants à Frasne et l'envie de s'installer après

des années d'expérience dans la grande distribution dans l'Hérault. Nicolas était boucher agent de maîtrise et Monika plus spécialisée dans la charcuterie et la volaille.

Leur complémentarité leur permet de proposer qualité et diversité tant au rayon boucherie charcuterie (label veau blanc, agneau label Languedoc, génisse blonde d'Aquitaine, import IGP franc-comtois, etc...) que traiteur : plats différents tous les

jours (avec possibilité de commander à l'avance), repas extérieurs (banquets, mariages, réceptions...) et également différents pains le mercredi (jour de fermeture hebdomadaire du boulanger).

Qualité, goût et offre étant leurs maîtres mots, ils souhaitent vous offrir de beaux produits et remercient d'ores et déjà les clients qui leur font confiance et dans l'ensemble les gens de Frasne et alentours pour leur accueil chaleureux.

Ouvert tous les jours de 8H30 à 12H30 et de 15H30 à 19H30, Le mercredi et le dimanche jusqu'à 13H30 et fermé l'après-midi.

Tél : 03.63.56.48.10

Site internet : www-boucherie-au-bon-plaisir.fr

Page Facebook : Boucherie charcuterie traiteur Au bon Plaisir

Géraldine lotti

Une entreprise à l'honneur sur France 3 !

L'entreprise Pierre et Ouvrages dirigée par Monsieur Vitte Emmanuel, installée depuis plus de 20 ans et reconnue à l'international

pour la qualité de ses prestations, sera à l'honneur aux **informations régionales de France 3 du 22 au 26 février 2016** dans le cadre de

la rubrique « Agenda sortir ».

Philippe Alpy

Une nouvelle entreprise de toilettage canin

Habitant Frasne depuis de nombreuses années, Magalie Nicod vient de réaliser à son domicile un projet qui lui tenait à cœur depuis quelque temps. En effet, elle vient d'ouvrir, Rue des Contours, un cabinet de toilettage canin : Aux Doux Calins.

Amoureuse des bêtes, et plus particulièrement des chiens, Magalie a suivi cette année une Formation Toilettage Canin au FTC07 afin de pouvoir réaliser tous les soins esthétiques auprès des chiens de toutes les races, même catégorisées.

Elle propose dans son cabinet tous

les soins que l'on peut apporter à nos « chers toutous » du démêlage à la tonte, en passant par le bain, la coupe aux ciseaux, la coupe aux ciseaux effileur, etc... mais aussi la vente de produits (shampoings, parfums, produits pour les oreilles, les yeux, etc..) et accessoires (harnais, gamelles...).

Elle sera heureuse d'accueillir vos chers toutous :

du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi : de 9h à 15h,
sur rendez-vous.



Contact

Tel : 03.81.89.74.32

mail : auxdouxcalins@hotmail.com

Facebook : « Aux Doux Calins ».

Géraldine lotti

Multi-accueil

Depuis plusieurs années, nous sommes sollicités par des familles qui demandent un mode de garde collectif et régulier qui permettrait un accueil de l'enfant pour toute la journée. Ceci viendrait en complément de la halte-garderie (pour arriver à 20 enfants accueillis crèche + halte-garderie).

Pour nous, l'accueil réalisé par les assistantes maternelles est la base de notre politique de la petite enfance, base que nous ne voulons pas fragiliser.

Actuellement, les enfants originaires de Frasne accueillis par la halte-garderie ne représentent que 50 % de l'effectif total de la structure, les

50 % restant viennent des villages alentour (y compris le Jura).

Compte-tenu des sollicitations des familles mais également de la CAF, nous vous proposons de faire une étude de besoin. Aussi nous avons créé un comité de pilotage coo-péré d'assistants maternels de Frasne, du Relais Petite Enfance de Pontarlier, des services départementaux de la PMI, de la CAF, de l'association des parents d'élèves, de l'association familles rurales, d'élus et de jeunes parents.

Une première réunion a eu lieu, d'autres suivront. Il est prévu un questionnaire qui sera envoyé aux familles par l'intermédiaire de la

CAF ou de la MSA sur le territoire de la CFD pour une étude de besoins. Ce n'est qu'après analyse des enquêtes que nous envisagerons ou pas de nous engager dans un projet multi-accueil.

Nous avons besoin d'un maximum de participation tant de professionnels pour le groupe de travail que de familles pour leurs réponses nombreuses au questionnaire.

Merci à tous pour votre participation.

Pour la commission enfance

Maud Franey-Saillard

Marine Paris

Jean-Marc Ryser, en retraite !

Fin juin 2015, coup de tonnerre à l'école élémentaire c'est le départ de Jean-Marc Ryser !

Ce personnage devenu « Frainiaud » a passé 39 années au service de l'Education Nationale, dont 29 au sein du groupe scolaire Xavier Marmier pour le bien de nos enfants. Jean-Marc Ryser discret, patient mais obstiné a su mener à bien tous ses projets. Nous avons apprécié sa disponibilité vis-à-vis des parents, enfants et collègues mais également son soucis d'entretenir une relation simple, cordiale et constructive avec la municipalité et les associations.

Pour cela, Monsieur Ryser, je vous dis « merci » mais ce n'est pas fini !

En effet Jean-Marc Ryser a quitté « la cour de récré » en Juillet mais il l'a vite retrouvée à la rentrée avec cette fois la casquette de « retraité bénévole » sur lequel nous savons pouvoir compter. C'est ainsi qu'il a été une pièce « maîtresse » dans le cadre du déménagement de la bibliothèque et de sa nouvelle installation à l'étage pour permettre aux enfants qui fréquentent le périsco-laire d'être « moins à l'étroit ».

Pour la commission scolaire

Maud Franey-Saillard



Encore merci Jean-Marc, comme vous l'avez compris ... nous allons continuer à vous solliciter !

Groupe X. Marmier,
le changement s'est bien
passé :

Bienvenue à
Mr Monnet, nouveau direc-
teur avec lequel une relation
de confiance s'est déjà
établie !

Le PEDT : ou Projet Educatif Territorial

Dès la rentrée 2014-2015 nous avons mis en application la ré-forme des rythmes scolaires. Nous devons rédiger le PEDT, avec les partenaires (les écoles, l'association familles rurales, l'association des parents d'élèves du primaire, les délé-gués de parents de l'école mater-nelle ...) qui sur Frasne concourent à

différents niveaux à la prise en charge des enfants. C'est chose faite, notre PEDT a été validé par l'inspec-tion académique, la CAF et la pré-fecture.

Comme prévu dans le document, une réunion bilan sera fixée en mars.

Merci à tous pour le travail fourni !

A la Halte-Garderie Boule de Neige

Compte-tenu des besoins répertoriés par la directrice et du fort taux de fréquentation de Boule de Neige, nous avons décidé l'ouverture de la structure le lundi après-midi et

mercredi après-midi. Ainsi Boule de neige accueille les enfants du lundi matin de 8h30 au vendredi soir 18h. C'est ainsi qu'une personne à temps partiel est venue renforcer le binôme

déjà très efficace !

Pour la commission enfance
Maud Franey-Saillard
Marine PARIS

CMEJ

Ça bouge au CMEJ

Nouveau CMEJ suite aux élections qui ont eu lieu les 6, 9 et 10 Octobre 2015.

Barroca Robin, Chambelland Lola, Courdier Lucie, Courtois Elena, Cretenet Elyott, Cretenet Lysiane, Elisabeth Lou-Anne, Foltete Alizée, Fossard Achille, Fossard Maya, Lefevre-Maéllys, Leuzinger Joey, Mesnier Cylia, Monnier Coline, Nicolas Maris, Paris Théo, Perny Siana, Schuller Lisa.

Ont été élus :

Présidente : COURTOIS Elena,

Vice-président : FOSSARD Achille,

Secrétaire : FOSSARD Maya,

Trésorière : ELISABETH Lou-Anne.

Les commissions sont au nombre de 5.

- La commission animation avec comme projet : une kermesse, la chasse à l'œuf pour Pâques comme chaque année, des ateliers cuisine.

- La commission cadre de vie environnement : ses projets sont : organiser un « nettoyage » du village et des espaces verts, participer à la réorganisation de la cour de récréation du primaire en partenariat avec Monsieur Monnet directeur du groupe scolaire qui a lui aussi ce projet.

- La commission travaux.



- La commission animaux qui projette de participer à l'entretien de la future ferme du FAM, de travailler en partenariat avec la SPA.

- La commission jumelage : des contacts ont été pris avec un village d'Allemagne par l'intermédiaire des professeurs du collège lors des échanges franco-allemand, nous vous en dirons plus prochainement.

Globalement les jeunes ont en fin d'année participé au marché de Noël, au Téléthon certains ont « vendu » pour 200€ de maillons de la solidarité et d'autres ont couru une quarantaine de kilomètres avec le groupe « coatché » par Christian Jeanney en lien avec l'AFM Téléthon.

Un autre projet global d'envergure ! : Les jeunes élus du groupe

Xavier Marmier ont évoqué le problème de stationnement dans la rue de la Gare, aux abords des écoles et de la Halte – garderie. De ce fait, ils vont travailler avec les gendarmes, le conseil municipal et les directeurs d'établissement avec pour objectif une meilleure sécurité dans les déplacements des jeunes piétons d'une part et l'éducation des adultes et des enfants d'autre part.

Ils réfléchissent déjà à l'élaboration d'un autocollant et à différentes actions qu'ils auront à mener envers la population en lien avec la création des « liaisons douces » qui seront inaugurées cette année.

Marine Paris

Nouvel atelier pour les seniors

Depuis sa mise en place en 2004, le programme Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées en Franche-Comté propose des actions de prévention et main-

tien de l'autonomie sur diverses thématiques. A Frasne, un atelier sur la thématique de la mémoire a déjà fonctionné. Pour 2016, nous vous proposerons un atelier sur l'équilibre

et la prévention des chutes.

Une réunion d'information se déroulera début avril en mairie.

Merci à Colette,

Pendant huit ans passés à l'ADMR dont 6 ans comme présidente de l'association, Colette a travaillé d'arrache pied.

Aujourd'hui, elle a décidé de profiter plus de sa famille, de ses petits-enfants, je la comprends et l'encourage dans ce sens. En tant qu'adjointe aux affaires sociales lui ayant

succédé, je tenais à féliciter et remercier cette présidente « hors-pair » toujours disponible pour les familles, les personnes âgées mais également pour les aides à domicile...

Colette, je sais que tu n'aimes pas les grands discours alors je te dis simplement « merci » pour tout ce

que tu as fait pour améliorer la prise en charge à domicile de nos aînés mais également des anciens issus de toute la CFD.

Encore merci et bon vent pour la suite !...

Pour le CCAS
Maud FRANEY-SAILLARD

Culture/Sports/Loisirs

ADMR : Une page se tourne...

Présidente de l'ADMR de Frasne, Colette GIRARD a souhaité mettre un terme à ses fonctions. Colette ne souhaitait pas de « pot » de départ. Une petite fête a été organisée fin janvier pour remercier Colette de son dévouement et de son attachement à l'ADMR. Toutes les salariées et tous les bénévoles ont participé à l'achat de cadeaux.

Christiane PECCLET, la trésorière a retracé ces 8 années de bénévolat dont 6 en tant que Présidente.

« Colette, toutes et tous pouvaient te joindre à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Tu as été pendant 8 années, la maman poule des salariées, tu faisais le « taxi » pour celles qui étaient en panne de voiture ! Tu étais à l'écoute de tous, clients et bénévoles. Tu as beaucoup donné et sans compter, tu as « plongé » totalement dans le bénévolat et pris très à cœur ton rôle de Présidente. **Colette tu es un exemple de dévouement**, d'efficacité, d'implication totale dans ta fonction de Présidente et toujours avec le sourire ». Quelquefois, certains clients téléphonaient à 6 h le matin ! Cela servait de réveil, Bernard, le mari de Colette partait au travail ! Mais Bernard accompagnait



aussi Colette lors de la distribution des plannings, supportant les visites, les dérangements. Il ne se demandait jamais où était sa femme, la réponse était évidente : Colette était à l'ADMR ! C'est pourquoi, Bernard a aussi reçu un cadeau pour compenser les désagréments subits et pour fêter enfin, la « retraite » de Colette.

Si à l'ADMR, il n'y a pas de Présidente d'honneur, **Colette est notre Présidente de cœur**. Une vie sans ADMR s'ouvre pour elle, une nouvelle vie que l'on souhaite remplie de joies, de rires et de chansons !

L'ADMR de Frasne n'a plus de Présidente mais une direction collégiale, les bénévoles s'investissent dans les différentes missions pour faire per-

durer les services à domicile. Des interventions sont possibles dans plusieurs domaines : le maintien à domicile des personnes âgées, le ménage et repassage, l'aide aux familles, la garde d'enfants à domicile, l'aide aux personnes handicapées, le portage des repas, la téléassistance FILIEN, l'atelier des savoirs ou le « port'âge ».

Pour tout renseignement et complément d'information, contactez nous.

Contact : ADMR de FRASNE - 3 rue de la Gare – 25560 FRASNE

Accueil du mardi au vendredi de 10 h à 12h ou par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Tél. 03.81.89.87.68 -

@ : admrfirasne@fed25.admr.org

Don du sang: une nouvelle année commence



Qui peut mieux que les centres de collecte exprimer en début d'année des vœux de bonne année et bonne santé, c'est l'expression même de leur vocation.

Au centre de collecte de Frasne, la santé respire partout, et l'on ne voit pas qui pourrait en douter. Cinq fois par an, la salle d'animation se transforme en quartier général de la générosité !

Un grand moment de partage et de convivialité où tous les acteurs ont à cœur de servir ; les bénévoles sont à pied d'œuvre pour accueillir l'équipe médicale qui recueillera les pochettes de sang.

C'est toujours un plaisir de voir cette effervescence qui règne dans ce cercle aménagé pour un contact relationnel à la foi d'intimité et de confiance entre le donneur et le praticien en blouse blanche.

Et quelle satisfaction lorsque cela se répète toute la soirée sans discontinuer.

L'année 2015 a vu défiler 401 personnes, pour 363 prélèvements.

Il y a toujours les habitués qui ne voudraient manquer pour rien au monde, mais surtout, les jeunes, beaucoup de jeunes, assidus pour la plupart, malgré leurs contraintes de train de vie, et les nouveaux (pas moins de 20) , souvent encore plus jeunes, qui ont franchi le pas, et qui sont fiers d'eux, et qui reviendront !...

Là aussi, nous accorderons un degré de bonne santé par l'évaluation de la moyenne d'âge des donneurs. L'année 2015 achevée laisse un sou-



venir indélébile de l'événement qui a soudé davantage encore l'amicale locale, en l'occurrence **la marche départementale du 7 juin dernier.**

Cela semblait un défi à relever, mais c'était sans compter sur la centaine de bénévoles qui a rejoint l'amicale pour tracer et surveiller les pistes, pour assurer l'accueil et les inscriptions des 800 marcheurs, pour compenser les efforts des marcheurs par les ravitaillements, pour organiser les parkings, servir 560 repas copieux et réparateurs, etc ...etc..

Merci à tous pour cette spontanéité de cœur.

La satisfaction a été générale de par le bon esprit qui s'est dégagé tout au long de la journée, et ressentie de tous les participants qui venaient des quatre coins du département et du Jura proche. C'est un des buts de la journée, sans négliger l'aspect financier au profit de l'Union Départementale pour la promotion du don du sang dans le département qui a reçu un chèque de 5600€, représentant le bénéfice de la journée.

Il faut aussi pour cela, **remercier chaleureusement les sponsors locaux** qui ont coopéré sans hésiter pour la bonne cause, c'est 1500 € de leur part qui ont contribué à ne pas amputer le bénéfice.

Cette année 2016, c'est Maïche qui prendra le relais pour l'organisation

de la marche départementale de l'amicale des donneurs de sang prévue le 22 mai 2016.....Nous n'avons aucune inquiétude envers eux, ils ont déjà démontré leur détermination.

C'est donc avec optimisme et enthousiasme que l'amicale de Frasne aborde l'année 2016, **on n'arrête pas une équipe qui gagne**, une équipe fière de participer au droit à la santé pour tous.

Une remarque importante :

Nous avons signalé notre mécontentement à l' E.F.S organisateur des collectes suite à l'attente trop longue qu'ont eu à subir les donneurs le 27 janvier.

Cette attente était due, certes à une bonne affluence, à la rigueur des médecins lors des entretiens pré dons, mais surtout à un manque de personnel médical.

Il semble que nous ayons été entendus, un effort sera fait pour que cet acte volontaire reste un plaisir et non une contrainte en respectant les emplois du temps de chacun.

Dates de collectes 2016

**Les mercredis de 16h30 à 20h00
au centre d'animation de Frasne :**

6 Avril

10 Août

12 Octobre

14 Décembre

Ski Club : Dame neige est bien capricieuse !



Un hiver difficile où Dame neige est bien capricieuse !

De ce fait le fonctionnement du site de Frasne est en pointillé et ceci malgré les efforts d'aménagements supplémentaires : panneau des pistes, espace ludique, itinéraire raquettes. Une des nouveautés de l'automne a été la refonte du site internet du club avec de nouveaux onglets et informations diverses.

La 7^{ème} édition de la Patrouille du Drugeon - course à ski de fond par équipe- a eu lieu le samedi 30 janvier, cette course est devenue un

événement incontournable et convivial des clubs du Haut-Doubs.

A notre regret, par manque de neige, la course a dû être déplacée aux Fourgs, e qui n'a pas empêché les 400 concurrents et 40 bénévoles de se dépenser sur les skis ou à la buvette dans une ambiance très cordiale. Pas de podiums pour le club, plusieurs 4^{èmes} places de consolation, une grosse participation et surtout une journée magnifiquement réussie.

Côté résultats, à noter que la gazelle de Frasne Antoinette Simon s'est offert une 1^{ère} place au con-

cours de Trémontagne.

Le ski club a intégré l'organisation de la coupe du monde de combiné nordique de Chaux Neuve et à ce titre, les enfants ont été invités au défilé de fermeture du 20^{ème} anniversaire en compagnie des grands champions comme Sylvain Guillaume, Jason Lamy-Chapuis et Sébastien Lacroix... Les enfants étaient très fiers de skier encadrés par du si beau monde qui leur a signé une multitude d'autographes.

Projets pour février : stage pour enfants du 15 au 19 février (ouvert aux enfants non licenciés mais sachant skier), une sortie raquettes au clair de lune le 18 ou 19 en fonction de la météo, puis au printemps, un groupe de 13 adultes partira pour une grande aventure en Laponie Suédoise !

Pour nous contacter ou avoir des précisions sur le programme consulter le site (onglet forum) www.skiclubfrasnedrugeon.fr

A bientôt sur les skis !!!

Les poilus de notre secteur...

En 2014, plusieurs personnes de la Communauté de Communes Frasne-Drugeon (C.F.D.) regroupées au sein de l'Association culturelle de La Rivière-Drugeon avaient organisé des animations dans les villages de La Rivière-Drugeon, Frasne et Bouverans à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Parallèlement à ces animations fut également publié le fruit de leurs recherches sur les Poilus des dix villages de la C.F.D. dans un livre intitulé « De la Vallée du Drugeon aux tranchées ».

Ces personnes ont décidé de renouveler ces animations en novembre 2016 et de rééditer le livre dont le tirage à 700 exemplaires avait été épuisé en 15 jours.

De nouvelles informations devraient



compléter les fiches biographiques des Poilus. Afin d'enrichir le livre, un appel est lancé après des personnes qui posséderaient des documents sur les Poilus, en particulier des photographies, des cartes postales anciennes (portrait, conscrits...) ou des images pieuses mortuaires qui étaient souvent conservées dans les anciens livres de messe.

Si vous en possédez, merci de contacter Michel Renaud (tél. 03 81 49 86 41).

Animer le village, telle est la principale mission du Comité des Fêtes



Animer le village, telle est la principale mission du Comité des Fêtes de Frasne, une mission qui sera une nouvelle fois remplie pour l'année 2016 !

Cette année, c'est au tour de Frasne, avec la participation conjointe de Dompierre-les-Tilleuls, d'accueillir la désormais traditionnelle Randonnée des fruitières. Elle se déroulera le 22 mai et permettra alors à chacun d'entre vous de découvrir ou de redécouvrir les paysages et les fruitières de notre Communauté de communes. Plusieurs parcours ont effectivement été soigneusement préparés pour vous permettre de profiter de cet événement, en toute sécurité, à pieds, à vélo ou encore à cheval ! Plusieurs points de ravitaillement et une restauration en fin de parcours vous seront une nouvelle fois proposés grâce aux associations du village qui se joignent au Comité des Fêtes pour que cette Randonnée des fruitières soit aussi conviviale que les précédentes.

Suivra ensuite la Fête de la Tourbe le 12 juin. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'extraction de tourbe présentée par la Confrérie des Tourbiers, puis de déguster, entre autres, la soupe aux pois sous les cimes du Forbonnet.

Puis l'été arrivant, ce sera au tour des Mercredis d'accueil d'être pro-

posés par le Comité. Un rendez-vous qui se répète tous les mercredis de juillet et d'août depuis plusieurs années. Le succès est tel (plus de 1 500 personnes au total) que nous sommes contraints de refuser des réservations durant le mois d'août. N'hésitez donc pas à venir profiter de nos fondues et de la bonne ambiance dès le premier mercredi que nous vous proposons, le 13 juillet !

Et enfin, les 6 et 7 août, le week-end des Myrtilles, notre rendez-vous de l'année ! À cette occasion, les tartlettes aux myrtilles, confectionnées minutieusement par des bénévoles, sont vendues sur la place du village durant les deux jours. La Fête des Myrtilles, c'est aussi la plage qui s'invite à Cessay ! Un tournoi de beach-volley s'y déroule le samedi après-midi, un moment de convivialité qui, malgré un ciel grisâtre, a été fortement apprécié l'année dernière.

Un repas accompagné d'un orchestre musette est ensuite proposé avant de lancer le bal des Myrtilles. Cinq heures de musique dans la grange de Cessay recouverte de sable pour l'occasion ! Une nouvelle opportunité pour le village de se retrouver.

Mais avant que les festivités ne commencent, le Comité tient à remercier l'ensemble des bénévoles et associations qui ont prêté main forte au Comité et ainsi, fait de 2015 une réus-

site. Que ce soit pour le centième à Frasne, le week-end des Myrtilles ou encore pour les Mercredis d'accueil, leur aide a été essentielle et sera une nouvelle fois la bienvenue pour 2016.

Doivent être félicités également, tous les membres du Comité, qui malgré le rythme soutenu, ont une nouvelle fois répondu présents et donné toute leur énergie pour rendre possible toutes les manifestations. Des remerciements tout particulièrement à Roland Trimaille, qui a choisi de quitter le Comité après 22 ans de collaboration active. Afin de récompenser la participation de chacun de ses membres, le Comité a décidé de leur offrir une soirée au Cabaret de Salins-les-Bains.

Grâce à la dynamique impulsée par le précédent président ces dernières années, le Comité a aujourd'hui une activité intense. Pour tenir la cadence, nous accueillons alors toutes les personnes souhaitant participer bénévolement à la vie du Comité et à l'organisation de ses événements.

Pour nous contacter par mail : comite.fetes.frasne@gmail.com, par courrier : Comité des Fêtes – Mairie de Frasne – 25560 Frasne, ou par Facebook : Comité des fêtes de Frasne.

Le Président
Mathieu Poulin

ABCDEF – scrabble

Tous les jeudis après-midi, dès 14 h 30, quelques personnes se retrouvent pour jouer au scrabble en duplicate, dans la salle du Club du 3^e âge que nous partageons avec de charmantes dames qui font des travaux manuels.

Placer les lettres comptant le plus de points, soit 8 points (J ou Q) ou celles à 10 points : K W X Y Z sur les cases lettre triple ou mot triple et surtout comment faire pour que cette lettre compte quelquefois deux fois double ou triple est devenu un « jeu » pour toutes les dames présentes !

Grâce à Michèle Nicod, nous connaissons des petits mots très utiles et toujours autorisés par le dictionnaire officiel du scrabble. Voici quelques exemples :

krill : petit crustacé formant le plancton
rye : whisky canadien
wad : substance terreuse riche en manganèse
wap : technologie permettant de connecter un téléphone mobile à internet



web : système d'accès au réseau
zef : vent en argot
zire : dégoûter (verbe acadien)

Nous n'avons pas encore réussi à dépasser notre score (1074 points avec 7 scrabbles dans la partie) mais nous nous en approchons très souvent.

Nous terminons toujours ces après-midi récréatifs par un instant de con-

vivialité.
 Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter :

Martine GARNIER : 03.81.49.82.18
 Fabienne ROLET : 03.81.49.82.66
 Daniel PARRIAUX : 03.81.49.82.53

Martine Garnier

Volley Loisir Frasne

Nouveaux horaires pour la saison 2015- 2016.

Le club mixte Volley Loisir vous attend le jeudi soir de 20h à 22h au petit gymnase derrière l'école primaire en plus du samedi matin.

Rejoignez- nous pour une pratique décontractée de ce sport collectif.

Toute personne motivée, de 14 ans et plus, est la bienvenue.

Adhésion annuelle de 35 euros.

Infos sur l'association :

Siège social : Mairie de Frasne, 2 rue de la gare 25560 Frasne

Objet : Pratique loisir du Volley-



Ball.
 Activité mixte ouverte à toute personne âgée de 14 ans et plus.

Nom du responsable : Pascale

Greffier
Contact :
 volleyfrasne@laposte.net /
 06.80.64.32.25

Les pompiers en action...

Les sapeurs pompiers on le sait, sont les garants de notre sécurité. Présents sur tous les fronts pour faire face au danger, ils protègent la population. Celle du village, mais aussi des villages alentours sur la CFD, parfois même sur le Jura limitrophe.

Afin de pouvoir assumer un sauvetage, que ce soit sur un accident de la route, une personne victime d'un malaise ou d'un accident ménager, un incendie quel qu'il soit (habitation, véhicule, feu de cave ou de poubelles...), les sapeurs pompiers doivent être aptes à pouvoir faire face.

Afin de répondre aux exigences que demande une telle fonction, une formation est nécessaire ; elle débute avec les JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), et continue tout au long de la « carrière », avec différents recyclages. Tout au long de la semaine entre le 1^{er} et le 5 février, on a pu apercevoir dans le village les véhicules de secours, à bord desquels se trouvaient plusieurs sapeurs pompiers, intervenir de façon fictive à différents endroits.

Fermes, maisons individuelles, immeubles, gare... Sous la direction du lieutenant Gérald Bez de Levier et du sergent-chef Florian Comte de Frasne, ces femmes et hommes du feu subissaient une « évaluation », afin d'obtenir la qualification de « chef d'agrès incendie ».

Venus de Levier, du Centre de Secours du Mont d'Or, des Fourgs, de



Boujailles (entre autres), ils étaient mis en situation réelle de sinistre (incendies de ferme, de poubelles, d'appartement, fuites de gaz...), et devaient décrire de façon très précise ce qu'un chef d'agrès doit faire.

Appréciation des dangers, proximité avec les habitations, demande hypothétique de coupure de courant, demande de renfort, appel éventuel des autorités, les formateurs sont intransigeants. On ne badine pas avec la sécurité ; celle des habitants et celle des sapeurs pompiers. Si par malchance la personne évaluée ne pense pas à tout, l'exercice est à renouveler, jusqu'à pouvoir répondre aux critères qui permettront d'accéder à la fonction de chef d'agrès incendie.

Point fort de l'exercice, incendie dans une classe du collège, avec évacuation des élèves et des profes-

seurs ; pas de panique, tout s'est déroulé sans incident. Le candidat chef d'agrès incendies était à la hauteur...

Les sapeurs pompiers tiennent à adresser leurs remerciements à tous les partenaires de ces manœuvres : mairie pour la mise à disposition des locaux, SNCF, syndic de la copropriété « Les Épicéas » et la population de Frasne.

Une dernière précision : les sapeurs pompiers volontaires ont une profession ; le temps de ces évaluations – toute une semaine – est pris sur leur temps de congés annuels, et les éleveurs doivent demander le service de remplacement qui n'est pas gratuit.

Qu'ils soient remerciés pour cet engagement.

Jacky Désarménien

Pompiers : Une année bien remplie



En chiffres :

- Nombre d'interventions effectuées en 2014 : 247
- Nombre d'interventions effectuées du 1/01/2015 au 1/11/2015 : 250
- Effectif du Centre de Secours au 1/11/2015 : 33 au total soit :
 - 3 Officiers
 - 8 S/Officiers
 - 18 Caporaux et sapeurs
 - 2 médecins et 2 infirmiers (ères)

5 SP sont actuellement indisponibles.

- Moyenne du nombre de SP disponible en journée : 2 à 3.
- Nombre de SP résidant à Frasne : 16.

Bilan :

- Augmentation importante du nombre d'interventions cette année.
- Baisse du nombre de sapeurs pompiers disponibles.
- Difficulté à répondre correctement aux demandes de secours avec une augmentation des délais d'arrivée sur les lieux (secours venant de Pontarlier ou autres).
- Le % du nombre de sapeurs-pompiers résidant à Frasne par rapport au nombre d'habitants est anormalement bas !

Il est urgent ...

Que nous recrutions du personnel pour aujourd'hui et pour demain au profit de tout un chacun.

Pour devenir Sapeur Pompier Volontaire :

- Avoir 16 ans minimum.
- Etre en bonne santé physique (sans être un athlète) !
- Avoir une forte motivation et bien vouloir donner de sa disponibilité au service des autres.

Si cela vous intéresse : Venez vous renseigner. Tous les dimanches matin, une équipe est présente au CS ou en téléphonant au 06 82 43 78 37 .

Association des parents d'élèves de l'école primaire

Nous nous permettons de vous faire un petit rappel sur l'utilisation de l'argent de l'association.

- Goûter de Noël à l'école (sachet de papillotes et clémentines) : 203€
- Bons d'achats pour les CM2 (20€ en librairie) : 415€
- Ecole et cinéma : 595€
- Voyages scolaires : 3945€
- Cotisation annuelle au comité des fêtes : 30€
- Assurance : 245€
- Photocopies : 92€

Afin de pouvoir continuer à participer financièrement aux activités scolaires des



enfants de la commune et de pouvoir en réduire le coût pour les familles, nous organisons différentes soirées :

- Le carnaval qui a eu lieu le samedi 6 février
- La soirée Zumba qui aura lieu le 5 mars à partir de 19h à la salle des fêtes de Frasne. Entrée 5€ gratuit pour les - 12 ans accompagnés, petite restauration sur place.
- Le loto le 27 mai au soir à Chaffois.

Nous vous attendons nombreux à toutes nos soirées !!!!!

Emmanuelle Girardet

Bilan 2015 / Perspectives 2016

« Economie et Aménagement du territoire »

ZAE intercommunale de Bulle :
Les travaux sont à l'heure actuelle finalisés. La ZAE devrait voir s'installer ses premières entreprises d'ici l'été 2016.

Un premier permis de construire a été déposé fin 2015. Le coût global du projet aura été de 6 437 410 €,

financé à 30% par la Communauté de Communes.

Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente, n'hésitez pas à contacter la CFD.

Très Haut Débit :

Les travaux de raccordement au ré-

seau en fibre optique sont finalisés sur la commune de Vaux-et-Chantegrue depuis le mois d'octobre 2015. Pour Boujailles, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls et Frasné, la fibre est en cours d'installation et les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année 2016.

« Milieux naturels »

Cette compétence a été transférée au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMHAD).

Les salariés de la CFD en charge des milieux naturels, Geneviève Magnon, Jean-Noël Resch et Michel Sauret sont transférés au SMMHAD et leurs bureaux se situent au 2e étage du siège social de la CFD.

LIFE Tourbières du Jura :

Des actions importantes ont été réalisées sur les tourbières de la CFD grâce au programme LIFE :

- rénovation du ponton d'accès à la

tourbière vivante de Frasné,

- première tranche de restauration de la tourbière vivante de Frasné (RNR) dans le secteur du Creux au Lard, (100 827.50€HT), la deuxième tranche interviendra au printemps 2016,

- travaux de restauration hydrologique du marais de Gû (dans la RNR) (54 681.30€HT)

- tournage d'un film, majoritairement tourné sur les tourbières de la CFD.

Réserve Naturelle Régionale (RNR) des tourbières de Frasné – Bouverans :

La CFD en a été officiellement désignée gestionnaire le 13 octobre 2015. Le SMMHAD est prestataire dans le cadre de ses actions de gestion des milieux naturels des zones humides, par convention avec la CFD. Dès 2016, un technicien garde animateur travaillera sur la RNR de Frasné – Bouverans, ainsi que sur la RNR de la Seigne des Barbouillons.

Une partie de son temps de travail sera affectée aux visites et à l'entretien des sentiers de découverte de la RNR de Frasné Bouverans, fréquentée en 2015 par 16 500 visiteurs.

« Animations – Tourisme »

Ouverture au Public des sites naturels :

En 2015, deux nouveaux parcours de découverte du patrimoine naturel et historique ont été inaugurés à la Rivière (Drugéon et Dragon) et Vaux et Chantegrue.

A l'automne 2015, le projet d'**Ouverture au Public des rives du Lac de Bouverans** a été mis en chantier, avec un accès sécurisé au lac pour les visiteurs. Côté lac, on trouve désormais des cheminements sur pontons en bois et aire d'observation, accompagnés de panneaux d'explications et bornes interactives.

La CFD gère l'entretien et l'anima-



tion des sites naturels ouverts au public, la RNR des Tourbières de Frasné Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an.

L'accueil aux tourbières (salle hors

sac et sanitaires au parking du Hameau de l'Etang) est assuré pendant l'été par l'agent du Point Info tourisme.

« Sports – Jeunesse – Solidarité »

Solidarité :

- Organisation de la Semaine Bleue : une cinquantaine de participants ont pu profiter d'animations diverses (atelier informatique, randonnées, visite du jardin du curé).

- Classe environnement : La classe 6^e Environnement du collège bénéficie de sorties accompagnées du personnel de la CFD.

- Educateur sportif territorial : Michel Vuillemin a été remplacé en novembre par David Reymond. Ses missions : interventions dans les écoles, organisation de la randonnée



des fruitières, entretien des sentiers de randonnée, moniteur au ski club.

- Ski nordique : à Frasnne, un nouveau plan des pistes à l'entrée du site a



été édité. L'espace ludique attend juste la neige pour se mettre en place.

- Relais Petite Enfance : Grâce à la convention avec le CCAS de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance. En 2016, sont envisagés des ateliers d'éveil corporel pour enfants, parents et nounous.

Animations Jeunesse :

- Accueils de classes à la médiathèque : Jusqu'en mai 2016, 29 classes des écoles primaires et maternelles de la CFD seront accueillies une demi-journée pour travailler sur un sujet choisi par l'enseignant.

- Histoires pour petites oreilles (de 3 à 10 ans) : 167 participations. Fidélisation d'un certain nombre de familles.

- Séances jeux ados : proposées aux jeunes de 8-14 ans un jeudi après-midi à chaque vacances.

- Tapis lecture (18 mois à 3 ans) : Partenariat mis en place avec la halte-garderie qui vient une fois tous les 3 mois à la médiathèque avec 5 enfants.

- Club journal/blog avec le collège : Animé par Blandine Staszak et Mme Pierre, documentaliste du collège, 8 élèves de 6^{ème} se réunissent tous les vendredis à 12h pour écrire des articles d'actualité et les publier sur le blog du collège.

- Mise en place d'un Point Information Jeunesse (PIJ) à la médiathèque en 2016 : Le public pourra y trouver des informations concernant l'orientation professionnelle, l'aide et l'accompagnement de projets, l'offre culturelle et sportive, la carte Avantages Jeunes.

« Culture »

Médiathèque intercommunale de la Vallée du Drugeon :

Plus de 930 lecteurs actifs en 2015.

Différentes animations sont proposées de manière régulière ou ponctuelle : interventions d'auteurs, accueil de toutes les classes de la vallée du Drugeon et 6^{ème} du collège,

séances de jeux de société pour les ados, club journal, rendez-vous lecture la veille des vacances.

. L'équipe de réseau compte aujourd'hui 16 bénévoles. Le catalogue des ouvrages disponibles dans le réseau est en ligne depuis un an, ce service semble bien fonctionner.

Le soutien de la CFD à l'école de musique et de danse Musicart's :

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec environ 170 élèves.

Laurence Lyonnais

Sortie à Montbéliard des grandes sections de maternelle

Pavillon des sciences avec l'exposition « TIC TAC TEMPS » et « le 19 » avec l'exposition « FGW »



Ilan pose la botte fourrée, ici il s'agit d'associer les images qui correspondent aux tableaux des saisons



Aurélien l'animateur parle à Andy, Joao, Maélia, Théa et Augustin des effets du temps qui passe, ici le doudou qui au fil des ans s'use, s'use



Lily écoute le tic tac d'un réveil



Le pique nique, un moment très attendu



Travail de composition avec des triangles. Concentration, choix, il n'est pas de hasard dans la disposition des formes pour Cali et Joao



Hélène fait entrer les élèves dans l'art contemporain et capte leur intérêt et leur observations

HANDICAP : Un autre regard ...

Les élèves de la classe de 5^oD Nature/Santé ont travaillé en collaboration avec Mme Régnat, professeur de français et Mme Aubert-Botteron, professeur d'EPS, sur le thème du handicap.

L'objectif de ce projet était de sensibiliser les élèves à la différence et de lutter contre les multiples tentatives à la discrimination. En traitant le sujet sous l'angle de l'accessibilité et de l'inclusion scolaire, le projet propose des éléments de réflexion pour un nouveau regard posé sur le handicap.

Après avoir reçu une information sur les différentes formes de handicap, les élèves ont accueilli M. Gabriel Mairot, amputé d'une jambe, qui leur a expliqué son « Combat pour une vie debout ». Fortement impressionnés par les exploits sportifs réalisés par ce dernier, les élèves ont bien compris qu'avec beaucoup de courage et de motivation, il était tout à fait possible malgré un lourd handicap, de continuer de vivre sa passion. Une correspondance par mail a été mise en place et permettra de suivre la préparation de M. Mairot

pour l'ascension du Mont-Blanc au mois de juillet.

Mais pour comprendre le handicap, il faut se mettre en situation :

Profitant des travaux d'aménagement réalisés sur la commune de Frasne, les élèves se sont rendus à la mairie : certains étaient non-voyants et se déplaçaient avec l'aide d'un guide pour les diriger et 2 personnes se trouvaient en fauteuil.

Constat :

- Trois fois plus de temps pour se déplacer.
- De nombreux obstacles empêchaient les fauteuils de se déplacer en toute sécurité.

L'entrée à la mairie n'a pas été simple :

D'abord ouvrir la porte, entrer en marche arrière puis refermer la porte. Mais une fois à l'intérieur, après un petit mot d'accueil de M. Alpy, M. Désarménien et Vuitton ont expliqué les travaux réalisés ou à venir pour faciliter l'accès des lieux publics aux personnes handicapées : plaque podotactile, rampe d'accès à



La poste, surélévation du quai bus...

À la gare, Monsieur Grandclément présente les aménagements déjà réalisés et explique le fonctionnement de la plate-forme d'accès au train pour les fauteuils.

Mme Aubert Botteron

Voyage vers le passé

De retour de Vittel, les classes de 5^{ème} ont profité d'une sortie pédagogique SVT - Sciences physiques dans le Jura :

Ce fut l'occasion de découvrir un lapiaz (.....), une carrière de calcaire avec des fossiles (.....) et les traces fossilisées de dinosaures (.....) sur le site unique de Loulle.

Les élèves ont également visité la grotte des Moidons à Molain. Mme Serrette a pu exploiter les différentes observations pour traiter la partie du programme de géologie.

Après un pique-nique ensoleillé sur les tables devant la grotte, le groupe a fait route vers les salines



de Salins-les-Bains (fermées en). Les techniques utilisées pour récolter le sel ont permis de réinvestir les notions vues en sciences physiques.

Jeu : Saurez-vous compléter les parenthèses de l'article avec les époques suivantes ?

- 20 000 ans
- 1962
- 155 millions d'années
- 150 millions d'années

Etat Civil

Bienvenue à...

Ambre Paget née le 17 juin
 Malo Paquette né le 21 juillet
 Luka Faton né le 22 juillet
 Mateo Minary né le 2 août
 Camille Plaisse née le 18 septembre
 Zoé Revil-Signorat née le 20 septembre
 Ambre Baran née le 1er octobre
 Aïden Périard né le 1er octobre
 Maël Bishop né le 16 octobre
 Ellie Pesenti née le 22 octobre
 Romane Mathieu née le 25 octobre
 Timéo Paris né le 22 novembre
 Camille Vuillemin née le 13 décembre
 Tom Garnier né le 22 décembre
 Emmy Defert née le 22 décembre
 Héloïse Verhille née le 24 décembre

Félicitations à...

Jean-Charles Badoz et Elodie Devillette le 27 juin
 David Bourgeois et Laetitia Marmier le 4 juillet
 Fabrice Javaux et Bertha Deantes Mendez le 25 juillet
 Anthony Lonchamp et Manon Chaney le 8 août
 Frédéric Klein et Sabrina Touati le 22 août
 Benoît Paget et Mérédite Lepage le 22 août
 Christopher Wattinne et Aurélie Moharic le 28 août
 Pierre Pichard et Bénédicte Blandin le 12 septembre
 Fabienne Salvi et Katarzyna Jezierska le 26 septembre
 François Dizier et Pascaline Comte le 3 octobre
 Robert Boon et Laure Lapprand le 10 octobre
 Kong-King Ya et Lisa-Marie Cenizo le 17 octobre
 Julien Florin et Ludivine Jeanguillaume le 18 octobre

Au revoir à...

Claude Girard le 2 juillet
 Natalia Guizzon épouse Bon le 8 août
 Stéphane Courtois le 22 août
 Marie Madeleine Piralla épouse Nicod le 20 septembre
 Laure Viennet épouse Ecoiffier le 27 octobre
 Reine Billet épouse Michaud le 23 novembre
 Albert Vanthier le 23 novembre
 Colette Javaux le 4 décembre
 Georges Bertacchi le 10 décembre

Les mots croisés de Jacky



Horizontal : 1 – Commune de la CFD. 2 – Axée. 3 Non enfantin – dirige les ressources humaines. 4 – A défendu Verdun en 1916 – Sodium. 5 – Forme d'être – contraire de plus. 6 – Exécré ! – celui du Moulin est de 1986. 7 – Débute avec St Sylvestre – termine l'année – préposition. 8 – Piquée à plusieurs reprises. 9 – Prénom d'un Marmier célèbre – percussionniste sud américain. 10 – Vieux cordonnier.

Vertical : 1 – On skiait sur sa côte dans les années 70... 2 – Sorte de panégyrique – face de dé. 3 – Personnage de Bertold Brecht – prénom féminin. 4 – Personnage de l'Ancien Testament – romains. 5 – Féminin néerlandais – saint de Normandie – ville de l'Italie ancienne. 6 – Péninsule européenne – activité s'adressant aux sens. 7 – Article – Greffer. 8 – Diode – poisson carnassier d'eau douce. 9 – La 57 traverse le Doubs – élève militaire. 10 – Leur décomposition forme la tourbe.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution de la dernière grille du Frasne info de juin 2015

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	N	O	M	M	E	E		B
2	E		I		P	A	R	T	I	R
3	P	I	E	D		T	U	E	R	A
4	U	R	E	E	S		D		O	S
5	T	E		R	A	T	I	O	N	S
6	A		R		S	O	T		I	E
7	T	R	O	P		L		I	S	N
8	I	N	D	E	C	E	N	T	E	S
9	O		I	R	A		B	O	N	
10	N	I	N	I		H	A	U	T	E

Dès avril, dans votre commune, un nouveau service : un funérarium, rue Patet

Mairie 03 81 49 83 17

Ouverture Public : lundi au samedi de 8h30 à 12h00.
Accueil téléphonique : lundi au vendredi (8h30-12h00 et 13h30-17h00), samedi (8h30-12h00).

Communauté de Communes 03 81 49 88 84

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
Le vendredi de 8h30 à 11h45.

Syndicat des eaux 03 81 46 61 54

Permanence le mercredi de 16h à 18h à l'ancienne mairie de La Rivière Drugeon.

La Poste 03 81 49 83 58 (horaires à partir du 20/07/2015)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Mercredi, samedi : De 9h00 à 12h00.

Levée du courrier : 15h45 du lundi au vendredi et 12h00 le samedi.

Gendarmerie de Frasne 03 81 89 71 17

Ouvert le mardi matin et vendredi après-midi

Gare de Frasne 03 81 89 85 92

Du lundi au vendredi : 5h30-11h30 / 12h10-19h20

Le samedi : 6h45-11h30 / 12h10-19h20

Dimanches et Fêtes : 8h00-11h00 / 12h10-19h20

Médiathèque 03 81 38 32 93

Mardi : (16h00-19h00)
Mercredi : (10h00-12h00 et 14h00-18h00)
Jeudi : (16h-18h00)
Vendredi : (16h00-19h00)
Samedi : (10h00-12h00)

Enfance Jeunesse

Maternelle : 03.81.89.72.77
Primaire : 03.81.49.83.74
Collège : 03.81.49.81.01

Familles Rurales : 03 81 89 85 07

Halte garderie : 03 81 89 77 49

Relais Petite enfance : 03 81 46 94 49

Déchetterie Frasne 03 81 89 88 06

Horaires été : lundi, mercredi et jeudi (13h30-18h30), samedi (9h00-12h00 et 13h30-18h00).
Horaires hivers : lundi et jeudi (13h30-17h00), samedi (9h00-12h00 et 13h30-17h00).

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères 03 81 46 27 00

Les bacs sont à présenter :

Mardi soir : Bac vert
Jeudi soir : Bac jaune

Médecins

Docteur Jeannin-Moharic : 03 81 89 72 88. Absente le samedi.

Docteur Chesnel : 03 81 49 81 14

Médecin de garde : 3966

Dispensaire 03 81 49 83 59

Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 8h30.

Infirmières à domicile:

Nadège Fort
Anne-Lise Chauvin
Christelle Chauby
Edith Arnould
Chantal Roussillon

Pharmacie des droséras 03 81 49 81 50

Du Lundi au Vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 19h.

Le Samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h00 à 18h.

Pharmacie de garde : 3237

Santé

Cabinet dentaire : 03 81 49 81 32

Kinés :
- Véronique BURGAT
03 81 46 24 07

Orthophoniste:
- Hélène Cayet
06 73 71 60 20
- Julie Blondeau
06 30 93 91 18

Psychologue
06 29 76 59 98

Pédicure-Podologue
06 85 36 45 60

Réflexologie plantaire : 06.89.73.15.35

EHPAD
« Les gentianes Fleuries » : 03 81 38 61 00

Sophrologue-relaxologue : 06 73 52 45 51

Animaux

Clinique vétérinaire

03 81 49 81 48

SPA : 03 81 46 40 64

Aide à domicile

ADMR

03 81 89 87 68

Du lundi au vendredi de 10h à 12h

ADS (travaux, jardinage...)

03 81 56 66 73
06 70 03 78 18

Services divers

Assistante sociale : 03 81 38 87 60

Drogue/alcool/tabac : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 119

Sport

Basket : 06 81 36 20 98

Foot : 07 86 22 37 33

Gym : 03 81 49 81 20

Karaté : 06 88 36 79 46

Pétanque : 03 81 49 82 66

Ski-Club : 06 08 83 62 70

Tennis : 06 36 08 69 54

Volley : 06 80 64 32 25

URGENCES

SAMU faites le 15 (portable : 112)

Gendarmerie faites le 17 (portable : 112)

Pompiers faites le 18 (portable : 112)

Samedi 20 Février

**Fondue géante des Sapeurs
Pompiers**
Salle des fêtes

Mercredi 24 Février

**Réunion forum des associa-
tions**
20h au centre d'animation

Jeudi 25 Février

Atelier nounous
9h30 à la Médiathèque
03.81.46.94.49

Samedi 27 Février

Atelier Cuisine
Enfants de 8 à 16 ans
03.81.49.83.17

Dimanche 28 Février

Concert Soluna
15h au centre d'animation

Lundi 29 Février

**Permanence du Relais Petite
Enfance**
de 14h30 à 16h30 en Mairie
03.81.46.94.49

Samedi 5 Mars

Soirée zumba
Centre d'animation

Lundi 14 Mars

**Permanence du Relais Petite
Enfance**
de 14h30 à 16h30 en Mairie
03.81.46.94.49

Mardi 15 Mars

Permanence ADS

de 9h à 12h (Bureau ADMR)
06.37.98.39.53

Jeudi 17 Mars

Atelier nounous
Médiathèque à 9h30
03.81.46.94.49

Samedi 19 Mars

Permanence ADS
de 9h à 12h (Bureau ADMR)
06.37.98.39.53

Dimanche 20 Mars

Banquet des classes
Centre d'animation

Vendredi 1er Avril

Job Dating de Proman
De 16h à 20h Arc en Ciel

Mercredi 6 Avril

Don du sang
Centre d'animation

Samedi 9 Avril

Chasse à l'œuf
03.81.49.83.17

Dimanche 10 Avril

Familles Rurales vide grenier
Salle des fêtes de Frasne

Jeudi 28 Avril

Atelier nounous
Médiathèque à 9h30
03.81.46.94.49

Samedi 30 Avril

Atelier Cuisine
Centre d'animation

Vendredi 14 et Samedi 15 Mai

Fête foraine

Mardi 17 Mai

Permanence ADS
de 9h à 12h (Bureau ADMR)
06.37.98.39.53

Jeudi 19 Mai

Atelier nounous
9h30 à la Médiathèque
03.81.46.94.49

Dimanche 22 Mai

Randonnée des fruitières
Salle des fêtes de Frasne
03.81.49.88.84

Samedi 4 Juin

Fête des mères
Centre d'animation

Dimanche 12 Juin

Fête des Tourbières
Parking des tourbiers

Jeudi 16 Juin

Atelier nounous
9h30 à la Médiathèque
03.81.46.94.49

Samedi 18 juin

Réception nouveaux habitants
Mairie
03.81.49.83.17

Mardi 21 Juin

Permanence ADS
de 9h à 12h (Bureau ADMR)
06.37.98.39.53

Samedi 25 ou Dimanche 26 Juin

Forum associations

Responsable publication : Philippe Alpy

Equipe éditoriale:
Jacky Désarménien
Guy Perrin
Hélène Poulin

Réalisation technique et coordination de publica-
tion : Manon Lonchamp

Mail rédaction : accueil-mairie@frasne.fr

Imprimeur : Imprimerie Maire à Pontarlier

Crédit photos:

mairie de Frasne
Jean-Jacques Courty
Geneviève Magnon
Est Républicain (Romain Claude)